



Pendant l'été, les agents communaux ont fait de l'entretien à l'école et entre autres, ils ont repeint les jeux extérieurs.

Cette année, le Regroupement pédagogique intercommunal (RPI) Touget - Escorneboeuf accueille à Touget 43 enfants, répartis en 2 classes. C'est Sandrine Mazzamuro qui prend en charge les petites et moyennes sections avec 19 enfants. Elle est accompagnée par Sarah Bonnezeze, Agent territorial spécialisé des écoles maternelles (ATSEM). Dans la classe des grandes sections et cours préparatoire (CP), c'est la Directrice Sandra Miquel qui fera les apprentissages à 24 élèves, avec l'aide de Sylvie Roux (ATSEM).



La cantine est gérée par Gaëlle Picard qui propose sur les 2 services du midi, des repas cuisinés sur place. Véronique Prud'homme, engagée par la CCBL, aide au bon déroulement des repas, et s'occupe de la surveillance des élèves pendant la récréation.



Pascale Bax reste directrice de l'ALAE et de l'ALSH (Accueil de loisirs avant et après les cours et le mercredi) Elle sera secondée cette année par Sylvie Roux le matin, et Pascale Marqué le soir et le mercredi. Elles accueillent une vingtaine d'enfants le matin et le mercredi et plus de trente en fin d'après midi.



RÉNOVATION

Le lavoir

Le lavoir de Touget s'était grandement dégradé au fil du temps. La toiture en très mauvais état avait même dû être enlevée par les agents de la commune il y a plusieurs années, car elle menaçait de s'effondrer.

Le Conseil Municipal a décidé de sa rénovation en le mettant au budget investissement de 2023. L'artisan choisi pour la maçonnerie a été obligé de repousser plusieurs fois sa venue, à cause des intempéries de cet hiver et du printemps.

Enfin, après plusieurs mois de travail, le maçon et le charpentier ont terminé. Le lavoir reconstruit à l'identique, a retrouvé son allure d'antan, et vaut le détour. N'hésitez pas à aller le voir.



Si vous voulez annoncer une naissance, un mariage, un décès dans la rubrique Etat civil, merci de le signaler à la Mairie.

Se se passava tota l'annada en vacanças, s'amuser seriá tan estressant coma trabalhar !

Si l'on passait l'année entière en vacances, s'amuser serait aussi épuisant que travailler !



TOUGET  
TOJET



1er festival 'Ça bouge encor' des Comptoirs de la musique

Encore envie de bouger ? La famille des festivals gersois s'agrandit et vous accueille à Touget les 7 et 8 septembre avec 'Ça bouge encor'. Les Comptoirs de la Musique vous proposent de les rejoindre pour ce festival éclectique mêlant spectacle vivant, exposition photographique et musique.



Sommaire

- Festival 1
- Travaux des rues 2
- Circulation 2
- Incivilités 3
- C'est la rentrée ! 4
- Rénovation du lavoir 4
- Le mot en occitan 4

- Agenda Septembre Ag.1
- Agenda d'Octobre à Décembre Ag.2

Heures d'ouverture

- Mairie Le Lundi de 9h à 12h et de 14h à 18h
- Le Mercredi de 9h à 12h
- Le Jeudi de 9h à 12h

Permanence du Maire et de l'équipe Municipale le premier samedi de chaque mois de 10h à 12h

Contacts

- 05.62.06.80.33
- www.mairie-touget.fr
- mairie@mairie-touget.fr
- 17 Rue Maubec 32430 TOUGET
- Panneaupocket.com

LES COMPTOIRS DE LA MUSIQUE

**ÇA BOUGE ENCOR' 2024**

Ferme de la culture TOUGET

Sam. 7 et dim. 8 septembre

Participation libre

le programme

LES COMPTOIRS DE LA MUSIQUE

PROGRAMME : SAMEDI 7 SEPTEMBRE

Superlumineuse par la Cie Ombre d'Ames

Né de la rencontre entre l'artiste plasticienne Frédérique Nanjad et la comédienne Dame Marie Honnête, ce spectacle d'ombre et de lumière sous forme de Kamishibai géant va vous envelopper de douceur et de lumière au son du violon et de l'accordéon.

14h30 à l'Église.

Le manège en Carton de Frédéric Pflüger

Ce clown musicien vous propose un moment familial autour de son manège entièrement réalisé en matériaux recyclés. Les grands pédalent pendant que les petits se régaleront en chevauchant ces animaux fantastiques... Un moment suspendu dans l'univers merveilleux du manège entre conte et rêve.

Toute l'après midi sur la pelouse de la Ferme de la Culture

Reflets par la Cie Bulle d'Artistes

Les trois artistes de cette compagnie en résidence à la MJC de l'Isle Jourdain, vous proposent un spectacle à la fois de théâtre, de marionnettes et de piano. Avec Reflets, on saute à pieds joints dans un monde de poésie, de rêve, de jeu... ce monde l'enfance qui n'est pas si loin...

17h00 à la Ferme de la Culture

LES COMPTOIRS DE LA MUSIQUE

PROGRAMME DIMANCHE 8 SEPTEMBRE

Balade contée au son de l'orgue de Barbarie

Avec Fleurs de Mots et Christophe Batisse

Le premier connaît l'histoire du village de Touget sur le bout de ses doigts, le second est un artiste poète. Avec cette balade, nous vous proposons de découvrir Touget, au son de l'orgue de Barbarie. Départ sous la Halle à 11h.

ET AUSSI ...

Exposition photographique, jeux en bois ...

RESTAURATION SUR PLACE

Gôûter

Gaufres, barbes à papa, glaces

Menu 15 €

Assortiment de charcuterie, tajine de poulet, dessert

Réservation repas : 06.30.50.49.30

MERCI

Aux Artistes, aux Bénévoles, à la mairie de Touget, à nos partenaires locaux : boucherie Berthier Mauvezin, Jean Brasse Gimont, radio fil de l'eau, Arcolan

LES COMPTOIRS DE LA MUSIQUE

Thom Souyeur et les petits Grégory

Ce groupe de Toulousains est né en 2015 autour de «chansons oxides amères. Il nous proposeront leurs "concoques". Fusion de concert spectacle... N'essayez pas de les classer musicalement, ils sont inclassables. Dans la veine de Giedré et Didier Super avec qui, ils ont partagé la scène. L'irrévérence de leurs textes devrait éveiller vos sourires.

Ferme de la culture

PVC - "que du tube"

Fusion de musiciens pour débrancher les codes musicaux.

Plus que des tubes, un pipeline de son !!

Pétillants, Vivifiants et Cuivrés... Le groupe, se compose de musiciens des groupes Détroit, Hurléments d'Éléo, Smokey Joe and the Kid, Babylon Circus et Shaolin Temple Defenders. Né en 2017, d'humour et d'amour du jeu musical, c'est avant tout une histoire de copains réunis autour d'un concept : retravailler des titres dansants célèbres, appartenant au patrimoine musical international s'amuser à mariés ensemble pour former des sortes de « super-morceaux ».





## TRAVAUX

## 3ème tranche des rues

Après la rue Maubec, la Place de la Halle, la rue de la Poste, la rue Grande et le square, vont être rénovés la rue de la Place, le parvis du monument aux morts, la rue de l'Église, ainsi que son parvis et le carrelot (ruelle rejoignant la rue de l'Église et le terrain de pétanque). Ces travaux ne pouvaient pas être envisagés sans un aide importante de l'état et du département.

Dans le même esprit que les réalisations antérieures, les nouveaux espaces seront partagés entre piétons et voitures avec des trottoirs généreux sans bordures surélevées, des chaussées plus étroites incitant à une vitesse réduite et une végétation plus abondante apportant fraîcheur et embellissement.

La mairie a rencontré les habitants des rues de l'Église et de la Place pour leur présenter le projet et discuter avec eux des besoins de chacun en stationnement. La solution trouvée passe par une entente entre eux afin qu'il y ait une juste répartition des places entre la rue de l'Église et la porte de la Ville.

Les travaux commenceront en septembre pour la mise en place du chantier, et début octobre pour les travaux. Ils se termineront probablement courant janvier.

La mairie est consciente des nuisances provoquées par ces travaux (routes barrées, interdictions de stationner, nuisances sonores). Nous vous demandons de la patience et de la compréhension, à la hauteur de la satisfaction du résultat obtenu.



## CIRCULATION

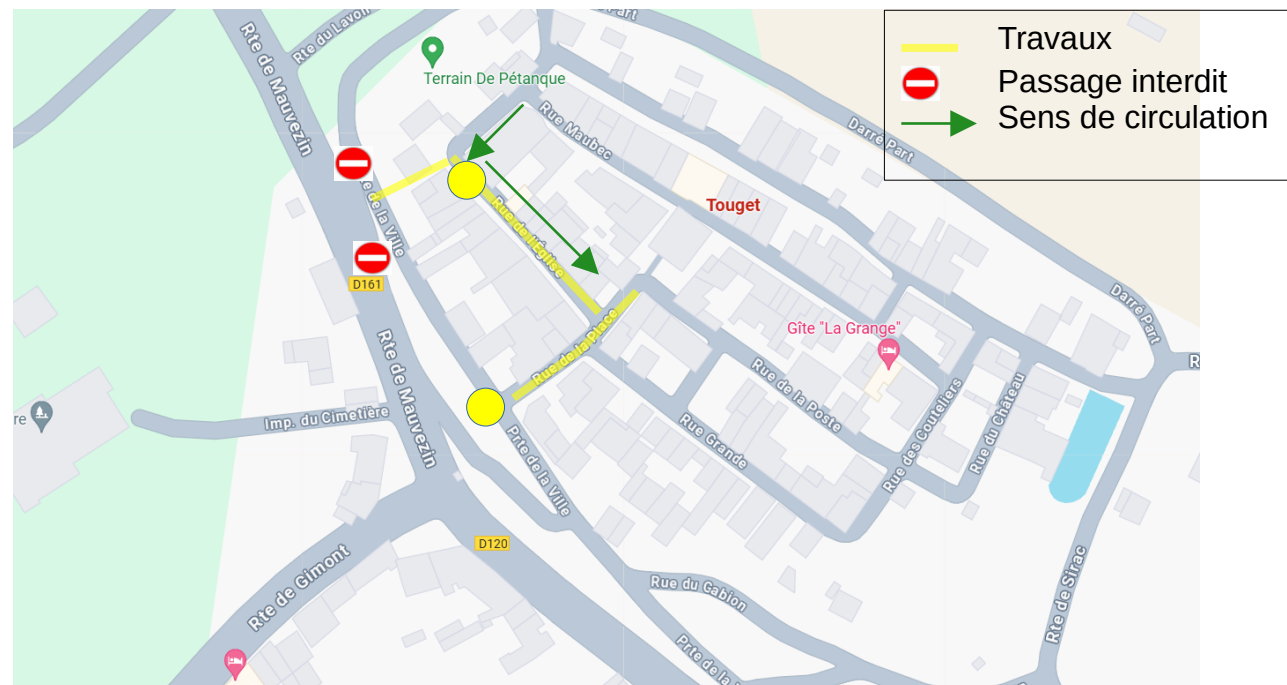
## Modification

- Le passage depuis le quartier du Barry sur la route de Mauvezin jusqu'au terrain de pétanque, fragilisé par les changements climatiques, sera désormais interdit à la circulation des véhicules motorisés. Il sera toujours autorisé aux piétons et aux vélos.

En conséquence, les habitants du village auront plusieurs places supplémentaires pour se garer en haut de ce passage.

Des barrières et des panneaux seront posés prochainement.

- A l'issue des travaux, la rue de l'Église passera en sens unique, de l'Église vers la rue de la Place.



## VIVRE ENSEMBLE

## Incivilités

Depuis plusieurs mois, la Mairie constate des dégradations ou incivilités dans Touget.

- Dernièrement, des dégâts au City stade : sol endommagé par des pneus et barrière brûlée.
  - La porte des toilettes publiques a été enfoncée à coups de poing,
  - Des tags fleurissent un peu partout sur les panneaux, sur les murs...
  - Sur les routes et chemins, des bouteilles de bière sont abandonnées (par exemple sur le chemin privé qui mène au moulin en haut du village),
- Et ce ne sont que quelques exemples.



L'immense majorité d'entre vous a à cœur de garder les installations, le mobilier urbain et les espaces publics en bon état, pour continuer à vivre dans un village agréable.

La mairie, elle-même, s'emploie à réparer les dégradations subies, soit par des entreprises, soit par les agents communaux. Mais, dans tous les cas, c'est une dépense sur le budget de la collectivité qui pourrait être utilisée à de meilleures fins.

Suite aux récidives, une plainte a été déposée pour les dégradations au City Park. Faut-il continuer à déposer plainte, à dresser des procès-verbaux, ou faut-il s'équiper de caméras de surveillance, comme dans les grandes villes ? Ou, dans notre petit village, ne vaut-il pas mieux sensibiliser nos enfants et adolescents, être vigilant par rapport aux visiteurs et, tout simplement, montrer l'exemple ?



Pour rappel, il est interdit de déposer des déchets à côté des containers à poubelle. Tout contrevenant est passible de recevoir une contravention. Tout ce qui n'entre pas dans les containers doit être amené à la déchetterie. Pour rappel, celle de Mauvezin est ouverte du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30 et le samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Celle de Thoux est ouverte du lundi au vendredi de 14h à 17h et le samedi de 9h à 12h.

Dans les incivilités récurrentes, les déjections sont déjà un fléau dans les villes et le deviennent dans notre village.



Pour rappel, d'une part, il est interdit de laisser un **chien** divaguer seul, ou sans laisse. D'autre part, les déjections doivent être ramassées. Les élus sont en train de planifier l'achat et l'installation aux alentours du village, de sacs à déjections et de poubelles supplémentaires.

Concernant les **chats**, la Mairie les fait stériliser régulièrement. Ils sont de moins en moins nombreux mais force est de constater que ce sont aussi des chats appartenant à des habitants du village qui divaguent toute la journée et toute la nuit dans les rues et font leur déjection partout (trottoirs, halle, terrain de pétanque,...). Il est en outre interdit de laisser les chats dehors pour des absences prolongées, comme c'est parfois le cas en ce moment (vacances).



Tous chien ou chat trouvé à l'extérieur sans maître apparent, est susceptible d'être amené à la SPA. S'il veut le récupérer, le propriétaire devra payer la prise en charge, l'éventuelle stérilisation et le puçage.

**Vous avez un animal, occupez vous en !**